



**KPMG S.A.**  
**Région Normandie**  
5 Avenue de Dubna  
Boîte Postale 60260  
14209 Hérouville Saint Clair Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00  
Télécopie : +33 (0)2 14 37 57 64  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Chambre de Commerce et  
d'Industrie de Caen Normandie*  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020  
Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie  
1 rue René Cassin - St Contest - 14911 Caen cedex 9  
*Ce rapport contient 30 pages*  
Référence : SL/RB/TF

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une société de droit anglais  
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles et du Centre

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG S.A.**  
**Région Normandie**  
5 Avenue de Dubna  
Boîte Postale 60260  
14209 Hérouville Saint Clair Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00  
Télécopie : +33 (0)2 14 37 57 64  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie**

Siège social : 1 rue René Cassin - St Contest - 14911 Caen cedex 9

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

#### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 3 de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable relatif au calcul des indemnités de départ à la retraite.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les paragraphes « Note n° 4 : Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation », « Note n° 6 : Immobilisations corporelles en valeur brute », « Note n° 8 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation » et « Note n° 15 : Droit du concédant » exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations et des amortissements de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre établissement, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction, du Trésorier et de la Commission des Finances relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation,

sauf s'il est prévu de liquider la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il appartient à la Commission des Finances d'émettre un avis sur ces comptes.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au

sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hérouville Saint Clair, le mercredi 12 mai 2021

KPMG S.A.

Thomas Fécamp  
Associé

## BILAN

ACTIF	Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	672 696,80	654 192,01	18 504,79	26 417,86
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP. AVANCES ET ACOMPTES	24 999 343,31	18 951 671,17	6 047 672,14	4 527 058,80
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
TERRAINS	1 217 837,15	586 428,61	631 408,54	644 543,11
CONSTRUCTIONS	12 433 889,83	7 421 700,82	5 012 189,01	5 262 800,54
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	35 888,85	32 537,24	3 351,61	90 789,15
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	1 374 598,09	1 272 509,87	102 088,22	274 258,75
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	19 775,80		19 775,80	10 449,67
IMMOBIL. MISES EN CONCESSION AVANCES ET ACOMPTES	182 196 484,25	124 976 658,03	57 219 826,22	60 257 945,51
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :</b>				
PARTICIPATIONS	3 448 219,11	464 632,00	2 983 587,11	2 208 678,11
CREANC.RATTACH. A DES PARTICIP.	839 105,22		839 105,22	227 000,00
AUTRES TITRES IMMOBILISES	1 105 938,88		1 105 938,88	1 105 938,88
PRETS	257 866,50		257 866,50	253 757,50
PRETS AVCES INTER-SERV ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	30,00		30,00	561,57
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>228 601 673,79</b>	<b>154 360 329,75</b>	<b>74 241 344,04</b>	<b>74 890 199,45</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS :</b>				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.				9 962,25
EN-COURS DE PRODUCT.(BIENS)	954 028,00	215 170,00	738 858,00	1 080 523,00
EN-COURS DE PRODUCT. (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES	17 425,26		17 425,26	25 781,96
AVANCES ET ACPTEVS VERS/ CDES	59 571,69		59 571,69	7 623,97
<b>CREANCES D'EXPLOITATION : (3)</b>				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 390 414,66	235 711,91	4 154 702,75	3 843 053,26
AUTRES	1 354 274,29		1 354 274,29	1 361 957,60
CREANCES DIVERSES (3)	1 225 512,83		1 225 512,83	847 246,66
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :</b>				
ACTIONS PROPRES				
TITRES	8 500 000,00		8 500 000,00	5 500 000,00
DISPONIBILITES	7 812 189,95		7 812 189,95	15 772 822,65
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	73 704,24		73 704,24	77 418,68
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>24 387 120,92</b>	<b>450 881,91</b>	<b>23 936 238,01</b>	<b>28 526 390,03</b>
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGAT. IV				
ECART DE CONVERSION ACTIF V				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>252 988 794,71</b>	<b>154 811 211,66</b>	<b>98 177 583,05</b>	<b>103 416 589,48</b>
(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN			265 189,50	162 366,00
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

## BILAN

PASSIF	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
CAPITAL (Dont capital versé)		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
APPORTS	7 609 834,07	7 609 834,07
ECARTS DE REEVALUATION		
<b>RESERVES :</b>		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES		
REPORT A NOUVEAU	48 402 119,90	48 016 441,01
RESULTAT DE L'EXERCICE	(571 227,65)	996 678,89
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	13 784 559,86	15 217 038,20
PROVISIONS REGLEMENTEES		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>69 225 286,18</b>	<b>71 839 992,17</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
DROITS DU CONCEDANT	5 567 936,13	6 224 854,70
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>5 567 936,13</b>	<b>6 224 854,70</b>
<b>FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION</b>		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES	231 155,20	97 340,33
PROVISIONS POUR CHARGES	5 642 937,00	5 785 086,00
<b>TOTAL PROV. RISQ. &amp; CHAR</b>	<b>5 874 092,20</b>	<b>5 882 426,33</b>
<b>DETTES (1)</b>		
<b>DETTES FINANCIERES :</b>		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT (2)	13 915 775,01	13 163 514,13
- Dont Emprunts	13 194 259,59	12 367 205,04
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits	721 515,42	796 309,09
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	289 951,04	376 299,84
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES</b>		
<b>DETTES D'EXPLOITATION :</b>		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 198 740,72	2 435 590,28
DETTES FISCALES ET SOCIALES	613 457,32	729 689,32
<b>DETTES DIVERSES :</b>		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	346 248,39	731 255,57
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
AUTRES DETTES	1 128 403,56	1 835 619,53
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	17 692,50	197 347,61
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>17 510 268,54</b>	<b>19 469 316,28</b>
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>98 177 583,05</b>	<b>103 416 589,48</b>
(1) DONT A PLUS D'UN AN	11 385 260,77	10 828 447,01
DONT A MOINS D'UN AN	6 125 007,77	8 640 869,27
(2) DONT CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B	721 515,42	796 305,42

## OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - CHARGES

	Budget Exécuté 31/12/2019 (A)	Budget Rectificatif 31/12/2020 (B)	Budget Exécuté 31/12/2020 (C)	Différence (D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Ecart
<b>Charges d'exploitation</b>				
Parts contributives (A)				
Achats de marchandises variation de stock	10 337,20	182 800,00	153 006,41 8 356,70	(29 793,59) 8 356,70
Achats mat.premières et autres approv. variation de stock	912 467,22 (232 180,41)	42 000,00 341 665,00	27 279,33 351 627,25	(14 720,67) 9 962,25
Autres achats et charges externes	16 083 802,71	13 843 259,00	13 776 383,25	(66 875,75)
Impôts, Taxes et Versements assimilés	1 349 138,80	1 330 117,00	1 291 133,66	(38 983,34)
Salaires et traitements	3 337 898,74	3 210 542,00	3 167 823,78	(42 718,22)
Charges sociales	1 600 650,04	1 570 841,00	1 503 145,67	(67 695,33)
Dotations aux amortissements et prov. sur immobilisations : dotations aux amort. sur immobilisations : dotations aux prov. sur actif circulant : dotations aux prov. pour risques et charges : dotations aux prov.	7 243 488,84  283 714,33 1 589 010,00	7 329 162,00  109 000,00 390 500,00	7 263 889,75  81 845,15 1 516 941,00	(65 272,25)  (27 164,85) 1 126 441,00
Autres charges	558 088,32	477 482,00	716 789,31	239 307,31
Contributions versées aux services				
<b>Sous-total (B)</b>	<b>32 736 393,79</b>	<b>28 827 368,00</b>	<b>29 858 221,26</b>	<b>1 030 853,26</b>
<b>Total (A +B) = I</b>	<b>32 736 393,79</b>	<b>28 827 368,00</b>	<b>29 858 221,26</b>	<b>1 030 853,26</b>
Quotes-parts de résultat s/operations (II)				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements et provisions	48 000,00	300 000,00	329 632,00	29 632,00
Intérêts et charges assimilées	218 040,09	194 415,00	186 964,36	(7 450,64)
Différences négatives de change	14,98			
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL III</b>	<b>266 055,07</b>	<b>494 415,00</b>	<b>516 596,36</b>	<b>22 181,36</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
sur opérations de gestion	450 918,38	300,00	107 077,58	106 777,58
sur opérations en capital	6 563 525,05		725 145,22	725 145,22
Dotations aux amortissements et provisions	1 434,07			
<b>TOTAL IV</b>	<b>7 015 877,50</b>	<b>300,00</b>	<b>832 222,80</b>	<b>831 922,80</b>
Impôts sur les bénéfices (V)	609 683,00	16 686,00	499,00	(16 187,00)
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)</b>	<b>40 628 009,36</b>	<b>29 338 769,00</b>	<b>31 207 539,42</b>	<b>1 868 770,42</b>
<b>Solde créditeur = Bénéfice</b>	<b>996 678,89</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>41 624 688,25</b>	<b>29 338 769,00</b>	<b>31 207 539,42</b>	<b>1 868 770,42</b>

## CCI CAEN NORMANDIE

## OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - PRODUITS

	Budget Exécuté 31/12/2019 (A)	Budget Rectificatif 31/12/2020 (B)	Budget Exécuté 31/12/2020 (C)	Différence (D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Ecart
TACFE				
TACVAE				
Contribution reçue	3 139 407,00	3 368 233,00	3 347 269,00	(20 964,00)
Reliquats sur exercices antérieurs				
<b>1 - Produit fiscal, dotation, contributions</b>	<b>3 139 407,00</b>	<b>3 368 233,00</b>	<b>3 347 269,00</b>	<b>(20 964,00)</b>
Ventes de marchandises	408 100,52	329 000,00	343 628,01	14 628,01
Production vendue (biens et services)	20 610 466,88	16 660 304,00	16 727 173,02	66 869,02
<b>2 - Chiffre d'affaires</b>	<b>21 018 587,40</b>	<b>16 989 304,00</b>	<b>17 070 801,03</b>	<b>81 497,03</b>
Production stockée				
Production immobilisée	155 693,10			
Ressources d'origine publique et subv. d'exploitation	5 585 080,17	3 837 269,00	3 972 091,80	134 822,80
- dont : taxe d'apprentissage	2 125 049,45	17 500,00	43 394,39	25 894,39
- : Etat et divers	2 481 307,68	106 813,00	83 427,92	(23 385,08)
- : Région et autres collectivités	1 043 182,18	704 828,00	626 171,85	(78 656,15)
- : Europe	-64 459,14			
Reprise sur provisions et amortissements	511 284,29	1 444 913,00	2 347 210,43	902 297,43
Transferts de charges	121 733,13	84 217,00	56 362,05	(27 654,95)
Autres produits	7 447,30	6 050,00	9 379,65	3 329,65
Contribution reçue des services				
Quotes-parts de résultats sur op. faites en commun				
<b>3 - Sous-total</b>	<b>6 381 237,99</b>	<b>5 372 449,00</b>	<b>6 385 043,93</b>	<b>1 012 594,93</b>
<b>Produits d'Exploitation (1+ 2 +3)</b>	<b>30 539 232,39</b>	<b>25 729 986,00</b>	<b>26 803 113,96</b>	<b>1 073 127,96</b>
Produits des participations	99 261,29	123 000,00	126 325,10	3 325,10
Aut. valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	7 092,12	6 000,00	6 471,46	471,46
Autres intérêts et produits assimilés	181 135,94	93 488,00	105 845,63	12 357,63
Reprise sur provisions	65 000,00		566 500,00	566 500,00
Transfert de charges				
Différences positives de change	50,67			
Produits nets sur cession de valeurs mobilières				
<b>4 - Produits financiers</b>	<b>352 540,02</b>	<b>222 488,00</b>	<b>805 142,19</b>	<b>582 654,19</b>
Opérations de gestion	707 599,34		553 048,88	553 048,88
Cessions d'éléments d'actif *	4 209 044,22		216 599,58	216 599,58
Quotes-parts des subv d'invest virées au résultat *	5 813 835,98	2 170 782,00	2 256 303,54	85 521,54
Autres produits exceptionnels *	2 436,30	1 457,00	2 103,62	646,62
Reprises sur provisions				
Transferts de charges				
<b>5 - Produits exceptionnels</b>	<b>10 732 915,84</b>	<b>2 172 239,00</b>	<b>3 028 055,62</b>	<b>855 816,62</b>
<b>Total des produits (1+2+3+4+5)</b>	<b>41 624 688,25</b>	<b>28 124 713,00</b>	<b>30 636 311,77</b>	<b>2 511 598,77</b>
<b>6 - Solde débiteur = Perte</b>		<b>1 214 056,00</b>	<b>571 227,65</b>	<b>(642 828,35)</b>
<b>Total général (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>41 624 688,25</b>	<b>29 338 769,00</b>	<b>31 207 539,42</b>	<b>1 868 770,42</b>

## CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CAEN NORMANDIE

### ANNEXE COMPTABLE 2020

#### SOMMAIRE

#### A – ACTIVITES DE LA CCI DE CAEN NORMANDIE

#### B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- Note n° 1 : Evénements principaux de l'exercice
- Note n° 2 : Dérogation, modification aux principes et méthodes comptables
- Note n° 3 : Changement de méthode

#### C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

##### I – BILAN ACTIF

- Note n° 4 : Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation
- Note n° 5 : Investissements
- Note n° 6 : Immobilisations corporelles en valeur brute
- Note n° 7 : Flux des immobilisations
- Note n° 8 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation
- Note n° 9 : Flux des amortissements
- Note n° 10 : Immobilisations financières
- Note n° 11 : Actif circulant – Evaluation des stocks et des en-cours
- Note n° 12 : Actif circulant – Créances
- Note n° 13 : Valeurs mobilières de placement
- Note n° 14 : Produits à recevoir

##### II – BILAN PASSIF

- Note n° 15 : Droit du concédant
- Note n° 16 : Subventions d'investissement
- Note n° 17 : Emprunts
- Note n° 18 : Emprunts et dettes financières – Garanties sur emprunts
- Note n° 19 : Provisions pour risques et charges
- Note n° 20 : Autres dettes
- Note n° 21 : Charges à payer

#### D – COMPTE DE RESULTAT

- Note n° 22 : Effectif au 31/12/2020
- Note n° 23 : Ventilation des produits
- Note n° 24 : Résultat exceptionnel

#### E – ENGAGEMENTS

- Note n° 25 : Engagements reçus
- Note n° 26 : Engagements donnés

#### F – AUTRES INFORMATIONS

- Note n° 27 : Honoraires du commissaire aux comptes

## A – ACTIVITES DE LA CCI DE CAEN NORMANDIE

Outre ses missions régaliennes inhérentes à son statut de la Chambre de Commerce, la CCI de Caen Normandie gère les activités décrites dans le tableau ci-dessous :

	CONCEDANT	CONCESSIONNAIRE	DUREE	ECHEANCE	DSP	Concession	Prestation de gestion
Port de plaisance de Ouistreham	Syndicat mixte PNA	CCI Caen Ndie	50 ans	31/12/2023		X	
Port de plaisance de Caen	Ville de Caen	CCI Caen Ndie	1 an + 3 ans Reconduction possible	27/06/2021 Max 27/06/2023			X
Port de pêche de Port-en-Bessin (dont CLD Grandcamp-Maisy)	Conseil Départemental du Calvados	CCI Caen Ndie	28 ans et 10 mois	31/12/2025		X	
Port commerce de Caen - Ouistreham (dont Remorquage Cherbourg)	Syndicat mixte PNA	CCI Caen Ndie	50 ans	10/09/2045		X	
Aéroport Caen - Carpiquet	Communauté urbaine Caen la mer	SAS Aéroport Caen Ndie	5 ans	31/12/2021	X		
Port de plaisance de Dives Cabourg Houlgate	Conseil Départemental du Calvados	CCI Caen Ndie	8 ans	31/03/2022	X		
CLD de Ouistreham	Syndicat mixte PNA	CCI Caen Ndie	6 ans	31/12/2022	X		

Lorsque cela est utile à la bonne compréhension des états financiers, les spécificités comptables liées à ces activités sont détaillées dans la présente annexe.

## B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

### **Note n°1 : Evénements principaux de l'exercice**

■ L'Assemblée Générale de la CCI de Caen Normandie a voté le 17 avril 2020 le transfert de l'ICEP - CFA dans une structure de droit privé de type SASU dépendant intégralement de la CCI de Caen Normandie.

L'activité de l'ICEP - CFA a été transférée dans la SAS ICEP le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Une provision de 1 231 K€ avait été comptabilisée dans les comptes clos le 31 décembre 2019. Cette provision a intégralement été reprise en 2020. Des indemnités ont été versées en lien avec ces licenciements à hauteur de 1 048 K€ au titre de ces départs.

■ Une crise sanitaire très grave a été constatée en France et dans le Monde au début de l'année 2020 ; le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé qualifiait le COVID-19 de pandémie. Des mesures de confinement ont été décidées par le gouvernement français à partir du 12 mars 2020. La CCI Caen Normandie, dans ce contexte et depuis lors, a été contrainte de réduire son activité de manière temporaire afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur et d'assurer la sécurité de ses salariés. Dans le même temps, la CCI Caen Normandie a mis en œuvre les différentes mesures mises à disposition sur le plan légal et réglementaire afin de limiter les impacts financiers de la réduction d'activité.

Dans ce contexte, la CCI Caen Normandie a mis en œuvre un plan de continuité d'activité aux fins de mettre en place des solutions de télétravail pour les collaborateurs et d'assurer la continuité des paiements des salaires et des fournisseurs, d'autre part, de maintenir grâce au télétravail les activités définies comme essentielles par son Ministère de Tutelle (Formalités internationales notamment) et ses autres activités dans la mesure du possible.

A la date d'arrêté des comptes et au regard du budget exécuté 2020 et du budget primitif 2021, la Direction de la CCI Caen Normandie n'identifie pas à ce jour d'incertitude significative relative à la continuité d'exploitation de la chambre en lien avec cette pandémie.

### **Note n°2 : Dérogation, modification aux principes et méthodes comptables**

■ Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables.

Conformément au décret n° 91.739 du 18 juillet 1991 et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels des Chambres de Commerce et d'Industrie, et en particulier de la circulaire n° 1111 du 30 mars 1992, les Chambres de Commerce et d'Industrie établissent un bilan, un compte de résultat et une annexe.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

■ La réforme de l'apprentissage a modifié le financement des contrats d'apprentissage. Les OPCO se sont ainsi substitués au OCPA et aux Conseils Régionaux pour le financement des contrats d'apprentissage. L'arrêté ministériel du 29 juillet 2020 (JORF n° 0185) précise les règles comptables à appliquer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, pour la mise en œuvre de la comptabilité analytique au sein des organismes de formation qui dispensent des formations par apprentissage. La CCI Caen Normandie a cependant suivi la recommandation de CCI France et maintenu le financement des contrats d'apprentissage en ressource d'origine publique (en subvention).

### **Note n°3 : Changement de méthode**

Jusqu'au 31/12/2019, la provision IDR était calculée selon la méthode du Corridor.  
Nous avons souhaité interrompre cette méthode pour passer au provisionnement global de l'engagement de retraite au 31/12/2020.

L'impact chiffré de ce changement est le suivant :

▪ Provision IDR au 31/12/2019 :	880 165 €
▪ L'écart d'ouverture : impact en « Report à nouveau » au titre du changement de méthode comptable :	611 000 €
▪ La variation de provision au 31/12/2020 :	- 370 602 €

---

<b>Engagement total au 31/12/2020 :</b>	<b>1 120 563 €</b>
---	--------------------

## C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### I – BILAN ACTIF

#### Note n°4 : Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Valeur brute bilan	Durée d'amortissement
Logiciels	662 788	1 à 5 ans
Bases de données	485 198	2 ans
Licences	9 909	
Fonds de concours	24 514 146	15 à 40 ans
	<b>25 672 041</b>	

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

#### Note n°5 : Investissements (immobilisations corporelles et incorporelles)

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 6 091 112 euros.

Services	Montant
Port de commerce de Caen - Ouistreham	5 384 877
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	1 656
Port de pêche de Port-en-Bessin	219 002
Port de plaisance de Ouistreham	231 419
CLD de Ouistreham	3 050
ICEP - CFA	5 395
Service Général	245 713
	<b>6 091 112</b>

**Note n°6 : Immobilisations corporelles en valeur brute**

<b>Services</b>	<b>Valeur brute</b>
Port de commerce de Caen - Ouistreham	159 270 610
Port de pêche de Port-en-Bessin	11 496 808
Port de plaisance de Ouistreham	4 206 662
Port de plaisance Dives-sur-Mer	7 187 997
CLD de Ouistreham	45 858
ICEP - CFA	4 778 955
Service Général	10 291 584
	<b>197 278 474</b>

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

**Note n°7 : Flux des immobilisations**

Compte	Intitulé	Début	Augmentatio	Virement	Cession	Fin
205100	Logiciels informatiques	1 061 643,08	4 834,50	0,00	403 689,97	662 787,61
205200	Licences	9 909,19	0,00	0,00	0,00	9 909,19
208000	Fonds de concours	22 514 145,63	2 000 000,00	0,00	0,00	24 514 145,63
208100	Bases de données	485 197,68	0,00	0,00	0,00	485 197,68
211100	Terrains	553 404,08	0,00	0,00	0,00	553 404,08
211700	Terrains	484,63	0,00	0,00	0,00	484,63
212000	Agenc. Aménag. Terrains	663 948,44	0,00	0,00	0,00	663 948,44
213100	Constructions bâtiments	9 219 671,21	181 541,12	0,00	0,00	9 401 212,33
213500	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	3 017 351,11	15 326,39	0,00	0,00	3 032 677,50
215100	Installations techniques	20 973,27	0,00	0,00	20 973,27	0,00
215400	Matériel & Outillage	701 389,76	0,00	0,00	665 500,91	35 888,85
218100	Inst.gén.Agenc.Amén.diver	374 934,74	0,00	0,00	287 931,74	87 003,00
218200	Matériel de transport	255 829,48	0,00	0,00	173 797,73	82 031,75
218300	Matériel de bureau	16 813,99	0,00	0,00	9 551,94	7 262,05
218310	Matériel informatique	879 900,47	33 918,49	0,00	452 668,61	461 150,35
218330	Matériel audiovisuel-sono	304 888,65	3 230,00	0,00	103 027,17	205 091,48
218400	Mobilier	1 122 610,85	2 932,34	0,00	593 483,73	532 059,46
221100	Terrain /concédant	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
221300	Construction /concédant	4 938 375,34	0,00	0,00	0,00	4 938 375,34
221380	Ouvrage infrast/concédant	5 086 238,71	0,00	0,00	0,00	5 086 238,71
221500	Instal.techn./concédant	424 836,42	0,00	0,00	0,00	424 836,42
221530	Mat.& Outillage/concédant	56 351,09	0,00	0,00	0,00	56 351,09
221830	Mat.bureau&info/concédant	8 690,81	0,00	0,00	0,00	8 690,81
221840	Mobilier/concédant	4 654,65	0,00	0,00	0,00	4 654,65
225100	Terrains	6 078 787,28	0,00	0,00	0,00	6 078 787,28
225200	Agenc & Aménag.terrains	26 974 700,61	956 126,56	0,00	0,00	27 930 827,17
225300	Constructions	55 458 889,71	760 933,69	0,00	0,00	56 219 823,40
225350	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	11 851 120,72	581 173,44	0,00	0,00	12 432 294,16
225380	Ouvrages infrastructures	15 472 521,48	75 407,60	0,00	0,00	15 547 929,08
225500	Instal.techn.&Outil.Portu	20 046 953,31	602 893,86	0,00	0,00	20 649 847,17
225530	Matériel et Outillage	13 363 366,32	30 665,36	0,00	0,00	13 394 031,68
225820	Matériel de transport	16 552 907,24	56 828,41	0,00	44 197,95	16 565 537,70
225830	Mat. bureau & informatiqu	233 482,38	9 427,91	0,00	0,00	242 910,29
225832	Matériel audiovisuel-sono	296 887,40	0,00	0,00	0,00	296 887,40
225840	Mobilier	153 050,17	3 598,91	0,00	0,00	156 649,08
231000	Immo corporelles en-cours	10 449,67	14 540,00	5 213,87	0,00	19 775,80
231002	Immo corp.en-cours conces	1 198 865,83	1 650 712,00	887 765,01	0,00	1 961 812,82

**Total Dossier**

**219 614 225,40**

**6 984 090,58**

**892 978,88**

**2 754 823,02**

**222 950 514,08**

**Note n°8 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation**

TYPE D'IMMOBILISATIONS	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT
Aménagement de terrains, agencements	Linéaire	De 10 à 30 ans
Constructions	Linéaire	De 20 à 50 ans
Installations techniques	Linéaire	De 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriel	Linéaire	De 5 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	De 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Installations, aménagements, agencements divers	Linéaire	10 ans
Ouvrages d'infrastructures	Linéaire	De 10 à 40 ans
Matériel de transport	Linéaire	De 5 à 10 ans

**IMMOBILISATIONS PAR COMPOSANTS**

COMPOSANTS	DETAILS	Durée d'utilisation retenue par la CCI de Caen Normandie
<b>Struture et assimilé</b>	Gros œuvre, terrassement fondations, murs maîtres, dalles, honoraires, TLE.	Ecoles, HC : 50 Hangars : 30
<b>Toiture, étanchéité</b>		20
<b>Menuiseries extérieures</b>	Verrières, portes de garage, barrières, portes automatiques, vitrerie extérieure.	20
<b>Ascenseurs</b>		15
<b>Lots techniques</b>	Plomberie, chauffage, climatisation, sanitaires.	25
<b>Aménagements extérieurs</b>	Parkings, clôtures, portails, VRD.	15
<b>Aménagements intérieurs</b>	Menuiserie intérieure, cloisons, faux plafonds, moquettes, peintures, carrelages, stores, marbrerie, isolation, enseignes.	10
<b>Ravalement</b>		15
<b>Electricité</b>	Courants forts, courants faibles, cablages, installations électriques, détection incendie, anti-intrusion, contrôle d'accès, téléphone, cablage informatique.	20

HC : hôtel consulaire

**Note n°9 : Flux des amortissements**

Compte	Intitulé	Début	Augmentation	Diminution	Fin
205100	Logiciels informatiques	1 045 134,41	9 837,18	400 779,58	654 192,01
208000	Fonds de concours	17 987 086,83	479 386,66	0,00	18 466 473,49
208100	Bases de données	485 197,68	0,00	0,00	485 197,68
212000	Agenc. Aménag. Terrains	573 294,04	13 134,57	0,00	586 428,61
213100	Constructions bâtiments	4 378 223,02	369 390,91	0,00	4 747 613,93
213500	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	2 595 998,76	78 088,13	0,00	2 674 086,89
215100	Installations techniques	20 973,27	0,00	20 973,27	0,00
215400	Matériel & Outillage	610 600,61	16 322,49	594 385,86	32 537,24
218100	Inst.gén.Agenc.Amén.diver	372 888,24	0,00	287 931,74	84 956,50
218200	Matériel de transport	240 500,97	6 728,20	165 197,42	82 031,75
218300	Matériel de bureau	16 813,99	0,00	9 551,94	7 262,05
218310	Matériel informatique	788 732,36	35 965,05	412 245,17	412 452,24
218330	Matériel audiovisuel-sono	262 057,94	19 753,19	96 017,36	185 793,77
218400	Mobilier	999 725,93	14 079,92	513 792,29	500 013,56
221300	Construction /concedant	2 379 068,97	236 142,27	0,00	2 615 211,24
221380	Ouvrage infrast/concedant	1 862 531,25	372 506,25	0,00	2 235 037,50
221500	Instal.techn./concedant	204 202,10	40 840,42	0,00	245 042,52
221530	Mat. & Outillage/concedant	36 279,40	7 096,97	0,00	43 376,37
221830	Mat.bureau&info/concedant	7 892,33	79,84	0,00	7 972,17
221840	Mobilier/concedant	4 318,27	252,82	0,00	4 571,09
225200	Agenc & Aménag.terrains	22 206 348,17	993 013,21	0,00	23 199 361,38
225300	Constructions	38 807 081,20	2 643 572,35	0,00	41 450 653,55
225350	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	9 496 128,66	406 421,03	0,00	9 902 549,69
225380	Ouvrages infrastructures	13 443 717,94	228 558,85	0,00	13 672 276,79
225500	Instal.techn.&Outil.Portu	14 831 399,09	575 061,96	0,00	15 406 461,05
225530	Matériel et Outillage	10 208 879,90	563 529,50	0,00	10 772 409,40
225820	Matériel de transport	4 144 260,84	756 112,47	44 197,95	4 856 175,36
225830	Mat. bureau & informatiqu	204 136,69	18 258,04	0,00	222 394,73
225832	Matériel audiovisuel-sono	201 401,96	28 148,01	0,00	229 549,97
225840	Mobilier	105 087,19	8 528,03	0,00	113 615,22
<b>Total Niveau dossier</b>		<b>148 519 962,01</b>	<b>7 920 808,32</b>	<b>2 545 072,58</b>	<b>153 895 697,75</b>

**Note n°10 : Immobilisations financières**

La valeur brute des participations et autres titres immobilisés est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les autres titres : 1 198 356 euros concernent :

▪ SENACAL :	503 269 €
▪ SCI ROUSSELOT :	411 914 €
▪ SHEMA :	283 173 €
	-----
	<b>1 198 356 €</b>

Autres créances rattachées :

▪ Dividendes SCI Rousselot 2017 non distribués :	90 000 €
▪ Dividendes SCI Rousselot 2018 non distribués :	72 000 €
▪ Dividendes SCI Rousselot 2019 non distribués :	102 000 €
▪ Apport en compte courant à la SAS Kiosk to Invest :	65 105 €
▪ Apport en compte courant à la SAS MOHO :	200 000 €
▪ Apport en compte courant à la SAS CCI Solutions Normandie :	10 000 €
▪ Apport en compte courant à la SAS ICEP :	300 000 €
	-----
	<b>839 105 €</b>

Actions :

Les participations égales ou supérieures à 7 000 euros concernent :

▪ SAEM Normandie Aménagement :	76 224 €
▪ SAS Sogemar :	240 000 €
▪ SAS Aéroport Caen – Normandie :	850 000 €
▪ SEM Saphyn :	1 003 000 €
▪ SAEML du Mémorial :	15 245 €
▪ SAS MOHO :	199 863 €
▪ SAS ICEP :	800 000 €
▪ SAS Armement Normand :	150 000 €
▪ SAS CCI Solutions Normandie :	10 000 €

Les titres suivants ont été provisionnés :

▪ SAS Sogemar :	135 000 €
▪ SAS Aéroport Caen Normandie :	151 000 €
▪ SAS MOHO :	178 632 €

La provision correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et le pourcentage des capitaux propres au 31/12/2020 détenu par la CCI de Caen Normandie.

Autres prêts :

Avance à l'AIFCC :	256 250 €
--------------------	-----------

**LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

	Date états financiers	Capital	% capital détenu	Réserve, RAN, Prime émission	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	CA HT	Résultat	Dividendes encaissés
SAS Aéroport Caen Normandie	31/12/2020	850 000	100,00%	320 007	850 000	699 000	3 203 527	-471 011	0
SCI Rousselot	31/12/2020	640 286	60,00%	627 582	411 914	411 914	304 495	180 051	102 000
Sogemar	31/12/2020	100 000	14,00%	475 911	240 000	105 000	2 894 872	170 787	21 000
SAS ICEP		800 000	100,00%		800 000	800 000			0
SAS Armement Normand	31/12/2020	650 000	23,08%	32 698	150 000	150 000	1 656 787	-249 639	0
SAS MOHO	31/12/2020	217 445	10,00%	395 823	199 863	21 231	249 751	-400 977	0
SAS CCI Solutions Normandie		60 000	16,67%		10 000	10 000			0

**Note n°11 : Actif circulant – Evaluation des stocks et des en-cours**

Il s'agit principalement des terrains des zones d'activités.

Les terrains en stock au 31/12/2020 sont évalués à leur coût de revient (achat + travaux) soit : 954 028 euros.

Une provision est constituée lorsque le prix de revient est supérieur au prix de vente potentiel.

Ils sont provisionnés à hauteur de 215 170 euros.

**Note n°12 : Actif circulant – Créances**

Toutes les créances sont d'échéance inférieure à un an.

Les autres créances sont exclusivement représentées par :

▪ Subventions à recevoir :	567 630 €
▪ État – Taxes sur le chiffre d'affaires et IS :	780 087 €
▪ Produits à recevoir divers :	889 230 €
▪ Autres comptes débiteurs :	342 840 €
	-----
	<b>2 579 787 €</b>

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Note n°13 : Valeurs mobilières de placement**

Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour 8 500 000 euros et se rapportent aux sections suivantes :

▪ Service général :	2 000 000 €
▪ ICEP – CFA :	500 000 €
▪ Port de commerce de Caen – Ouistreham :	6 000 000 €
	-----
	<b>8 500 000 €</b>

Il s'agit des valeurs au 31/12/2020. Donc, il n'existe aucune plus-value ou moins-value latente.

**Note n°14 : Produits à recevoir**

Compte	Libellé	Montant
418100	Clients, factures à établir	254 801
438701	Organismes sociaux, produits à recevoir	2 107
448700	Etat, produits à recevoir	31 685
468700	Produits à recevoir divers	889 230
		<b>1 177 823</b>

## II – BILAN PASSIF

### Note n°15 : Droit du concédant

Afin de permettre le suivi de la valeur d'usage des biens de retour non renouvelables ou des biens apportés par le concédant, il est constaté un amortissement de technique de présentation (débit du compte droit du concédant par le crédit des comptes d'amortissement des immobilisations concernées) sur leur vie économique.

Le droit du concédant se répartit ainsi :

SERVICES	31/12/2020	31/12/2019
Port de commerce de Caen - Ouistreham	1 734 206	1 927 865
Port de pêche de Port-en-Bessin	78 262	85 376
Port de plaisance de Dives -sur-Mer	3 755 468	4 211 613
	<b>5 567 936</b>	<b>6 224 854</b>

### Note n°16 : Subventions d'investissement

SERVICES	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENTS	VALEURS NETTES
Service général	1 895 397	1 103 099	792 298
ICEP - CFA	1 616 937	850 376	766 561
Port de commerce de Caen - Ouistreham	37 918 115	26 303 044	11 615 071
Port de pêche	827 330	216 700	610 630
	<b>42 257 779</b>	<b>28 473 219</b>	<b>13 784 560</b>

#### 16.1 Principales subventions reçues au cours de l'exercice :

SERVICES	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	COMMUNAUTE URBAINE D'AGGLOMERATION CAEN LA MER	AUTRES SUBVENTIONS	TOTAL
Service général						0
ICEP - CFA						0
Port de commerce de Caen -Ouistreham	341 918	8 051			473 857	823 826
Port de pêche						0
	<b>341 918</b>	<b>8 051</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>473 857</b>	<b>823 826</b>

#### 16.2 Amortissements des subventions :

Elles sont amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

**Note n°17 : Emprunts**

**ENDETTEMENT DE LA COMPAGNIE CONSULAIRE  
EXECUTE 2020**

	<b>INTERETS</b>	<b>CAPITAL</b>	<b>ANNUITE TOTALE</b>	<b>ENDETTEMENT TOTAL</b>	<b>ECHEANCES A MOINS D'UN AN</b>	<b>ECHEANCES A PLUS D'UN AN</b>	<b>ECHEANCES A PLUS DE 3 ANS</b>	<b>ECHEANCES A PLUS DE 5 ANS</b>	<b>ECHEANCES A PLUS DE 10 ANS</b>
SERVICE GENERAL	12 755	169 343	182 098	802 950	171 933	631 017	483 333	350 000	16 666
SERVICE PORTS	174 194	1 651 988	1 826 182	12 381 450	1 793 925	10 587 525	7 485 860	5 319 165	1 095 833
<b>TOTAL CCI</b>	<b>186 949</b>	<b>1 821 331</b>	<b>2 008 280</b>	<b>13 184 400</b>	<b>1 965 858</b>	<b>11 218 542</b>	<b>7 969 193</b>	<b>5 669 165</b>	<b>1 112 499</b>

**Note n°18 : Emprunts et dettes financières – Garanties sur emprunts**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Emprunts	12 355 729	13 184 400
Banques créditrices	796 305	721 515
Intérêts bancaires à payer	4	0
Intérêts courus sur emprunts	11 475	9 860
Dettes financières diverses	376 300	289 951
	<b>13 539 813</b>	<b>14 205 726</b>

Les échéances des emprunts sont précisées à la note n° 17 : Emprunts. Pour les autres dettes financières, l'échéance est inférieure à un an.

Garanties sur emprunts :

Aucun emprunt ne peut être réalisé ou garanti sans l'autorisation préalable de notre Tutelle.

**Note n°19 : Provisions pour risques et charges**

Pour l'ensemble de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie, le montant des provisions constituées est de 5 874 093 euros.

	Montant au 01/01/2020	Dotations 2020 en compte 68	Dotations 2020 en RAN	Reprises 2020	Montant au 31/12/2020
<b>Provision Allocations d'ancienneté :</b>	<b>466 344</b>	<b>11 824</b>		<b>220 587</b>	<b>257 581</b>
Service général	172 836	1 423		15 391	158 868
ICEP - CFA	202 273			202 273	0
Port de pêche de Port-en-Bessin	8 947	334		765	8 516
Port de commerce de Caen - Ouistreham	73 043	8 792		1 705	80 130
Port de plaisance de Ouistreham	4 660	1 275			5 935
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	4 585			453	4 132
<b>Provision Indemnité de départ à la retraite :</b>	<b>920 666</b>	<b>145 000</b>	<b>611 000</b>	<b>522 987</b>	<b>1 153 679</b>
Service général	365 529	18 000	113 000	37 385	459 144
ICEP - CFA	301 602			301 602	0
Port de pêche de Port-en-Bessin	24 253	30 000	47 000	23 000	78 253
Port de commerce de Caen - Ouistreham	142 626	83 000	379 000	122 000	482 626
Port de plaisance de Ouistreham	40 663	6 000	24 000	32 000	38 663
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	45 993	8 000	48 000	7 000	94 993
<b>Provision CMAC :</b>	<b>728 674</b>	<b>1 158 800</b>		<b>92 248</b>	<b>1 795 226</b>
Service Général	125 209	68 385		47 585	146 009
ICEP - CFA	489 154	1 087 862			1 577 016
Port de commerce de Caen - Ouistreham	114 311			44 663	69 648
Port de plaisance de Ouistreham	0	2 553			2 553
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	0				0
<b>Provision pénibilité :</b>	<b>2 251 526</b>	<b>45 117</b>		<b>54 736</b>	<b>2 241 907</b>
Port de commerce de Caen - Ouistreham	1 739 529			54 736	1 684 793
Port de pêche de Port-en-Bessin	511 997	45 117			557 114
<b>Autres provisions pour risques :</b>	<b>1 285 217</b>	<b>156 200</b>		<b>1 245 717</b>	<b>195 700</b>
Service général	0				0
ICEP - CFA	1 260 217	154 200		1 245 717	168 700
Port de commerce de Caen - Ouistreham	25 000	2 000			27 000
<b>Total provisions pour risques</b>	<b>5 652 427</b>	<b>1 516 941</b>	<b>611 000</b>	<b>2 136 275</b>	<b>5 644 093</b>
<b>Provisions pour gros entretien :</b>					
Port de pêche de Port-en-Bessin	230 000				230 000
<b>Total provisions pour gros entretien</b>	<b>230 000</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>230 000</b>
<b>Total provisions risques et charges</b>	<b>5 882 427</b>	<b>1 516 941</b>	<b>611 000</b>	<b>2 136 275</b>	<b>5 874 093</b>

Pour ce qui concerne le litige social lié au refus de transfert des collaborateurs vers la SAS ICEP : 23 salariés ont déposé un recours devant le Tribunal Administratif en contestation de leur licenciement intervenu à la suite de leur refus de transfert. Cette décision de licenciement est adossée à l'application du Décret n° 2019-867 du 21 août 2019 relatif aux modalités de traitement des agents publics refusant l'engagement proposé par le repreneur d'une activité exercée par leur chambre de commerce et d'industrie d'affectation.

Au regard des éléments à disposition et des procédures appliquées, la CCI Normandie réfute le bien fondé des demandes formulées par les 23 salariés.

Sur la base des éléments mis à disposition et en application du principe de prudence, une provision de 101 200 euros a été comptabilisée dans les états financiers afin de couvrir les éventuels frais de procédure et d'avocats pour les 23 dossiers. En l'état de la procédure et sur la base des éléments à disposition, la CCI Normandie n'est pas en mesure d'identifier de manière fiable une sortie éventuelle de ressources complémentaires en lien avec ce litige.

### CMAC

« Pour ce qui concerne les engagements liés au risque chômage CMAC : depuis le 01/01/2019, s'agissant du risque chômage, chaque CCI employeur (CCIR en général, CCIT pour les agents des SIC restés à l'échelon territorial) est devenue son propre assureur. Cette provision a été actualisée au 31/12/2020 selon le résultat de l'étude confiée par la CMAC au cabinet SPAC pour évaluer le risque chômage à fin 2020 en fonction du solde disponible de droits à indemnisation des allocataires (la CMAC disposant individu par individu d'un tableau indiquant les droits acquis, les droits consommés et donc le solde disponible). Le pourcentage de cette base à prendre en compte dans l'évaluation de la provision a été estimé par l'actuaire SPAC à partir d'une loi de probabilité de sortie du chômage (= « loi de maintien dans le chômage ») et le risque appréhendé individu par individu mais avec une loi de sortie/maintien commune pour le réseau.

Les paramètres suivants ont été retenus pour les calculs d'actuariat 2020 (CMAC) :

- Taux d'actualisation de 0 %
- Taux d'évolution de l'inflation de 1,70 %
- Taux de progression des ARE de 1,70 %
- Taux de progression des CDD de 0 %
- Délai de carence suite à une rupture de contrat de travail de 157 jours
- Age de début de carrière cadres de 22 ans
- Age de début de carrière non-cadres de 22 ans
- Table de mortalité Insee TD/TV 14-16

Une variation significative de la provision CMAC a été constatée au 31/12/2020 par l'enregistrement d'une dotation de 1 087 862 euros faisant suite au départ des collaborateurs de l'ICEP – CFA.

### Indemnité de départ à la retraite

La CCI Caen Normandie s'appuie sur les compétences d'un actuaire pour calculer ses engagements sociaux. Les paramètres suivants ont été retenus pour les calculs d'actuariat 2020 pour les indemnités de départ à la retraite :

- Taux annuel d'actualisation : 0,5 %
- Age de départ à la retraite de 65 ans pour les cadres, 63 pour les non-cadres, 55 ans pour les marins et officiers
- Taux de turn-over annuel en fonction de la tranche d'âge
- Taux de charges patronales par agents concernés (moyenne 46 %)
- Revalorisation annuelle des rémunérations de 1 %

Provision pénibilité

La CCI Caen Normandie s'appuie sur les compétences d'un actuair pour calculer ses engagements sociaux. Les paramètres suivants ont été retenus pour les calculs d'actuariat 2020 pour la provision pénibilité :

- Taux de rendement financier du contrat d'assurance : 1,75 %
- Taux d'actualisation : 0,5 %
- Revalorisation annuelle des rémunérations de 2,70 %
- Table de mortalité TGH05/TGF05

**Note n°20 : Autres dettes**

Toutes les dettes autres que financières sont d'échéance inférieure à un an.

**Note n°21 : Charges à payer**

Compte	Libellé	Montant
408100	Fournisseurs, factures non parvenues	433 714
408400	Fournisseurs immobilisations, factures non parvenues	42 231
428200	Dettes provisionnées congés à payer	180 009
428210	Compte Epargne Temps	81 250
428300	Salaires à payer	5 182
428604	Autres charges de personnel à payer	4 250
438200	Charges sociales sur congés à payer	92 388
438210	Charges sociales sur CET	39 694
438300	Charges sociales sur salaires à payer	2 023
438600	Autres charges sociales à payer	2 325
448600	Etat, charges à payer	20 599
468600	Charges à payer diverses	30
		<b>903 695</b>

## D – COMPTE DE RESULTAT

### Note n°22 : Effectif au 31/12/2020 (équivalent temps plein et hors vacataires)

▪ Service Général :	59,67
▪ ICEP – CFA :	1,00
	-----
<b>Total hors concessions :</b>	<b>60,67</b>
▪ Port de commerce de Caen – Ouistreham :	35,80
▪ Port de pêche de Port-en-Bessin :	9,00
▪ Port de plaisance de Ouistreham :	4,00
▪ Port de plaisance de Dives-sur-Mer :	5,00
▪ Remorquage :	15,00
	-----
<b>Total concessions :</b>	<b>68,80</b>
<b>Total CCI de Caen Normandie :</b>	<b>129,47</b>

### Note n°23 : Ventilation des produits

➤ Les chiffres d'affaires (hors neutralisation inter-services) 2020 peuvent être détaillés comme suit :

▪ Service Général :	1 115 252 €
▪ ICEP – CFA :	538 383 €
▪ Zones d'activités et aménagement :	399 554 €
	-----
<b>Total hors concessions :</b>	<b>2 053 189 €</b>
▪ Port de commerce de Caen – Ouistreham :	10 842 689 €
▪ Port de pêche de Port-en-Bessin :	2 001 693 €
▪ Port de plaisance de Ouistreham :	1 047 254 €
▪ Port de plaisance de Dives-sur-Mer :	1 016 100 €
▪ CLD de Ouistreham :	109 876 €
	-----
<b>Total concessions :</b>	<b>15 017 612 €</b>
<b>Total CCI de Caen Normandie :</b>	<b>17 070 801 €</b>

➤ Au titre de cet exercice, le montant de la ressource fiscale (TACET) allouée à la CCIT Caen Normandie s'élève à 3 347 K€. Elle augmente de 208 K€ par rapport à 2019.

**Note n°24 : Résultat exceptionnel**

Dans les charges exceptionnelles figurent :

▪ Les avaries :	96 409 €
▪ Les charges exceptionnelles sur opération de gestion :	10 578 €
▪ Les VNC d'immobilisations cédées :	725 145 €

Dans les produits exceptionnels figurent :

▪ Les remboursements d'avaries :	519 311 €
(dont indemnité Perte d'exploitation COVID-19 de 415 385 €)	
▪ Les produits exceptionnels sur opération de gestion :	33 738 €
▪ Les quotes-parts de subventions d'investissement :	2 256 304 €
▪ Les cessions d'actif :	216 600 €

## E – ENGAGEMENTS

### **Note n°25 : Engagements reçus – Autorisations de facilité de caisse**

▪ CIC :	400 000 €
▪ BNP :	300 000 €

### **Note n°26 : Engagements donnés**

#### **26.1 Caution SAS C2FPA**

La CCI de Caen Normandie s'est portée caution à hauteur de 42 885 euros pour garantir le crédit bail destiné à financer la construction du centre français de formation des pompiers d'aéroport (C2FPA).

#### **26.2 Caution SCI ROUSSELOT**

La CCI de Caen Normandie s'est portée caution sur un emprunt contracté en 2009 par la SCI ROUSSELOT auprès du CIC à hauteur de 60%. L'engagement s'élève à 165 883 euros.

## F – AUTRES INFORMATIONS

### **Note n°27 : Honoraires du commissaire aux comptes**

Information donnée en vertu de l'article R123-198 du Code de Commerce complété par un décret du 30/12/2008 :

Les honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2020 s'élèvent à 21 665 euros HT proratisé au titre du contrôle général des comptes.